

LIGNYRue du Grand Central
5140 Ligny

GPS X: 4.566070 - Y: 50.511753

Visitée le 13/09/2014

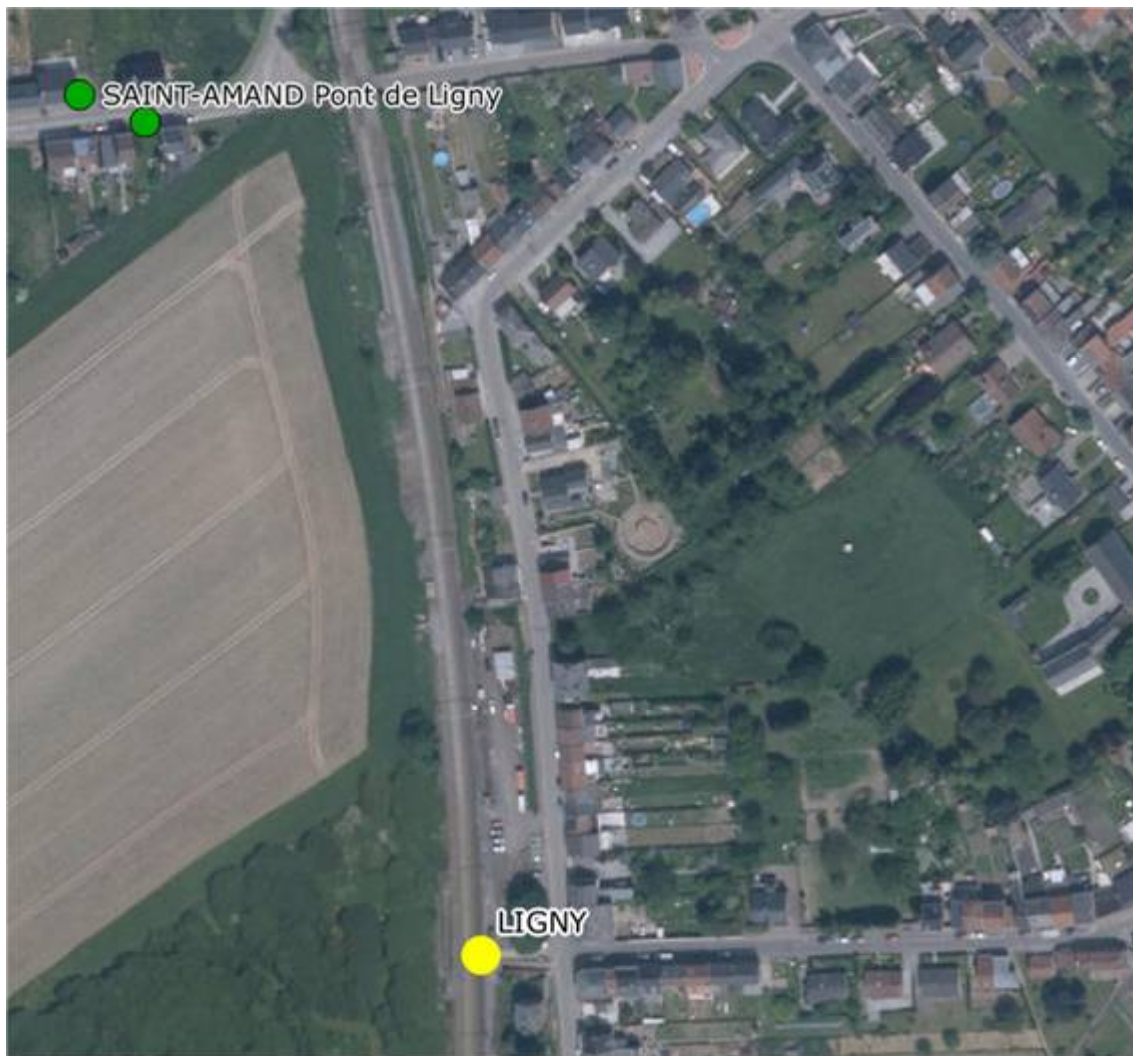
1. Tableau synthétique



Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG	Infrastructures	Revêtement	Etat	
Piétons	Rayon de 200 m	Trottoirs – Eclairage public	Dalles Graviers Klinkers Asphalte	Bon	
Bus (arrêt TEC) le mieux desservi	422 m	Saint Amand Pont de Ligny – Arrêt sans abri	Graviers	Bon	
Voitures	Rayon de 500 m	Routes « secondaires » et « tertiaires »	Asphalte	Bon	
2 roues		Routes « secondaires » et « tertiaires » - Pas de pistes cyclables	Asphalte	Bon	
2 roues motorisés	Rayon de 500 m	Routes « secondaires » et « tertiaires »	Asphalte	Bon	
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied depuis la route, couloir sous voies.				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	20	20 m	Graviers – Gratuit	Non-sécurisé	Moyen
Parking PMR	0				
Parking 2 roues	10	20 m	Graviers – Non couvert - Gratuit	Non-sécurisé	Moyen
Parking 2 roues motorisés	0				
Prise en charge PMR		Avec assistance			
<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. Gare « PMR » la plus proche : Luttre (17,7 km) Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique		Ravel – Bus – PANG – PMR			
Vers le PANG	Signalétique indiquant la présence du PANG présente				
Depuis le PANG	Des panneaux signalétiques indiquent la présence du PANG				

Avec le soutien
de la WallonieDEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

2. Cartographie

Arrêts de bus



	PANG
	Arrêts de bus

Distance (m)	Nom Arrêt
422 - 448	Saint-Amand Pont de Ligny



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

Accès au Ravel

Pas d'application.

3. Cheminement d'accès

- **Piétons** : accès via des trottoirs et accotements, présence d'un éclairage public



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : accès aux arrêts via des trottoirs.
- **Arrêt le plus proche** : « Saint Amand Pont de Ligny » situé à 422 m.
- **Arrêt le mieux desservi** : idem.



Avec le soutien
de la Wallonie



SPW
Service public
de Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

Desserte principale

Distance (m)	Nom Arrêt	Traversées	N° Ligne	Parcours
422 - 448	Saint Amand Pont de Ligny	1/2	568	Rosseignies – Nivelles – Marbais - Fleurus

Autres arrêts à proximité

Néant.

➤ 2 roues

- Pas de Ravel à proximité
- Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
- Présence d'un éclairage public ;

➤ Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

4. Accessibilité

- **Quai en direction d'Ottignies :**
 - Accès piétons via couloir sous voies.



- **Quai en direction de Charleroi :**
 - Accès piétons depuis la rue ou le parking.



5. Equipements

- **Parking voitures en voirie à 20 m du PANG :**
20 places – Gratuit – Non sécurisé – Gravier, état moyen.



- **Parking PMR :** rien de prévu.
- **Parking 2 roues à 10 m :** 10 places, non couvert, graviers, état moyen.



- **Parking 2 roues motorisés :** Aucun emplacement réservé

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- **Gare « PMR » la plus proche :** Luttre (17,7 km)
- **Gare « Taxi » la plus proche :** pas de gare.



Avec le soutien
de la Wallonie



Wallonie



Service public
de Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

7. Signalétique

7.1. Vers le PANG

- **PANG** : signalétique indiquant la présence du PANG :



7.2. Depuis le PANG

Absence de signalétique vers les arrêts de bus.

8. Remarques et constatations

- Pas de parking « 2 roues motorisés »
- Pas de parking « PMR »

Nous recommandons :

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence des arrêts de bus.

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque.



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE